

# En guise d'éditorial

## L'association Généalogie Algérie Maroc Tunisie

*NDLR. Certains d'entre vous nous ont fait part de leur difficulté à obtenir leurs actes auprès du Service central de l'État civil de Nantes. Aussi nous a-t-il paru important de mettre en lumière le travail de l'association GAMT par l'intermédiaire de cette présentation de la part de son président, M. Jacques Saurel.*

L'association *Généalogie Algérie Maroc Tunisie* (GAMT) a été créée en juillet 1982 afin d'aider les Européens qui sont nés ou ont vécu en Afrique du Nord pendant la période française à reconstituer leur état civil et l'histoire de leur famille et d'assurer la collecte, la protection et la conservation des documents. Sans but lucratif, l'association a été reconnue d'intérêt général à caractère culturel par les pouvoirs publics.

L'association a constitué sur les 42 années d'activités de ses bénévoles une base de données exceptionnelle pour une institution de généalogie concernant l'Afrique du Nord sous période française: plus de 4 millions de données ont été engrangées et mises à disposition des adhérents.

À titre d'exemple, et à ce jour (une mise à jour est effectuée chaque trimestre sur la base des travaux effectués par les bénévoles), la base de données accessible sur le site GAMT compte :

- 478.000 naissances, 162.000 mariages et 1.057.000 décès pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ;
- 215.000 fiches d'état civil alimentées par des sources différentes de l'État civil lui-même ;
- 620.000 références d'actes de catholicité des diocèses de Constantine, de Minorque, de Fès (Maroc), des actes protestants ;



**Généalogie**

**Algérie Maroc Tunisie**

Première association généalogique pour les Français d'Afrique du Nord  
Reconnue d'intérêt général à caractère culturel

- 244.000 noms inscrits dans le Répertoire alphabétique des registres militaires (Algérie, Maroc, Tunisie) ;
- 90.000 noms concernant les naturalisations de 1830 à 1938 (Algérie, Maroc, Tunisie) ;
- 75.000 noms de bénéficiaires de concessions de terre en Algérie (avec accès à leur dossier sur demande) ;
- 34.000 noms d'employés d'État et diverses professions libérales.
- Listes électorales et recensements (Oranie) : 360.000.

Un tel catalogue n'est pas exhaustif de l'ensemble des informations et documents détenus par GAMT, mais illustre de la diversité des informations disponibles.

### État actuel des archives et de l'état civil des Français d'Afrique du Nord

Les historiens comme l'ensemble des rapatriés sont orphelins des archives de l'Algérie de 1830 à 1962, car seules les archives de souveraineté (gouvernement général, services de police) ont été rapatriées. Elles constituent l'unique fonds d'archives conservé en France portant témoignage de la présence française en Algérie, et consultables aux Archives nationales d'Outre-Mer (ANOM) à Aix-en-Provence.

L'ensemble des archives de gestion (cadastrales, notariales, fiscales,

hospitalières, universitaires et scolaires, commerciales, agricoles, etc.) ont été laissées sur place, et sont totalement inaccessibles pour les chercheurs, quels qu'ils soient.

Le cas des archives de l'État civil est bien plus grave: les registres originaux (qui étaient conservés souvent en deux exemplaires par les communes et par les greffes des tribunaux), sont dans leur intégralité restés en Algérie.

Le Service central de l'État civil, au ministère des Affaires étrangères, à Nantes, ne détient, sous forme de microfilms, que la copie de 3/5<sup>e</sup> des actes, et ceci grâce à deux campagnes de photographies menées par la France, en 1967 et 1972, soit il y a... plus de 50 ans. Depuis cette époque, l'Algérie a toujours refusé l'accès aux autorités françaises compétentes de compléter le fond d'état civil des Français d'Algérie.

Ces absences de renseignements indispensables pour justifier de leur identité pour nombre de pieds-noirs représentent environ 1.500.000 actes et concernent plus de 400 communes d'Algérie, dont par exemple Saïda ou Orléansville. Sans compter que pour certaines communes qui ne figurent pas dans cette liste, comme par exemple Tlemcen, le Service central de l'État civil de Nantes ne dispose que des actes de mariages.

Depuis le début de cette année 2024, les historiens français de la Commission mixte franco-algérienne d'historiens travaillant sur la Mémoire, ont repris à leur compte

le dossier constitué par GAMT dans l'espoir d'obtenir enfin la duplication sur place des actes d'état civil manquant à Nantes.

### **Les fiches d'état civil conservées aux ANOM ne font-elles pas double emploi avec les données de GAMT ?**

Le Service central de l'État civil de Nantes transmet chaque année aux ANOM une copie des fiches en sa possession et concernant les années de plus 100 ans; ainsi, en 2024, ce sont les fiches de l'année 1923 qui ont été transférées. Cependant, depuis les actes de l'année 1905 les fiches détenues aux ANOM ne sont pas indexées: à défaut de date précise, la recherche sur une commune nécessite de balayer l'ensemble des fiches (naissances, mariages ou décès) de la ville ou du village; soit parfois plusieurs centaines de fiches. La recherche devient ainsi longue et fastidieuse.

C'est pourquoi, à partir des actes de l'année 1905, les bénévoles de GAMT ont indexé la totalité des fiches reçues par les ANOM: à savoir, qu'une personne effectuant sur le site de Généalogie Algérie Maroc et Tunisie une simple recherche par nom, l'acte de naissance ou de mariage ou de décès d'une personne est très rapidement identifié, avec numéro de la vue du document intégral enregistré aux ANOM. En quelques clics, le chercheur peut aisément avoir accès à l'intégralité de l'acte d'État civil.

### **Quels sont les moyens de communication de GAMT ?**

En premier lieu, l'association dispose d'un site internet (renové depuis cette année 2024) qui est ouvert à tout public pour un grand nombre

d'informations, et un espace réservé aux adhérents qui contient la plus grande partie des données recueillies jusqu'à présent.

Ensuite, une revue trimestrielle est adressée à tous les adhérents: elle est constituée de différentes rubriques: articles de fond à caractère historique ou généalogique; comptes-rendus consacrés à la vie de l'association, notamment dans les antennes régionales; et enfin une partie importante de la revue est dédiée aux réponses très détaillées aux questions de recherches généalogiques posées par les adhérents.

La communication est également diffusée sur Face book très régulièrement.

Enfin, dans plusieurs antennes régionales (liste et adresses sur le site de GAMT, rubrique: Qui sommes-nous? puis antennes) des réunions périodiques sont organisées par les responsables locaux pour aider aux recherches des ancêtres et l'utilisation des données contenues dans le site de GAMT. La dernière antenne réactivée est celle de Nice (Maison des rapatriés).

### **Pour l'année 2024, GAMT a trois objectifs:**

- Continuer à travailler sur la récupération des actes d'état-civil des Français d'Algérie manquant à Nantes;
- Rechercher et dépouiller les actes notariés conservés aussi bien par les familles, que déposés dans des centres tels que le Centre de documentation historique sur l'Algérie (CDHA) à Aix-en-Provence, ou le Centre national de Documentation des Français d'Algérie à Perpignan;

- Collaborer avec d'autres associations mémorielles aux fins d'obtenir la possibilité d'accéder enfin aux archives des rapatriés, stockées chez des tiers archiveurs et inaccessibles à ce jour.

L'adhésion à l'association GAMT offre un panel très riche d'informations et de sources d'investigations qui permettent de reconstituer l'histoire de sa famille en Afrique du Nord, pendant la période de la période française. La cotisation à l'association ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % de son montant.

**Jacques Saurel**  
**Président de GAMT**

**Association Généalogie Algérie Maroc Tunisie**  
29 avenue de Tübingen  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. 04 42 95 19 49  
Courriel: info@genealogie-gamt.org  
Site internet: www.genealogie-gamt.org

**CDHA – Conservatoire National de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord**  
36 ter, avenue de l'Europe  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. 04 42 52 32 89  
Courriel: contact@cdha.fr  
Site internet: cdha.fr

**Maison des associations de Rapatriés de Nice**  
16, rue Bavastro  
06300 Nice  
04 97 13 52 31